

**PRIX DES ANNONCES :**  
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Annonces financières (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.  
**Administration et Rédaction :**  
 37-39, rue Fossés-Fleuris, Naur  
 Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.  
 Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

# L'Echo de Sambre & Meuse

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50  
 Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.  
 Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.  
**J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire**  
 La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

## Les Œuvres Sociales après la Guerre EN FAVEUR DE LA PAIX

### Les Œuvres Sociales après la Guerre

Dans un article précédent, j'ai démontré que le capital humain, le plus nécessaire de tous, l'homme devait être protégé pendant toutes les phases de sa vie et même avant. Or, avant, car, comme je le disais, du bien-être accordé à la future mère dépendra la constitution de l'enfant.

Cette protection pourra se manifester sous deux formes : sous forme d'œuvres apportant à la future mère tout le confort qui lui est nécessaire pendant la gestation et qui sera souvent le résultat de l'initiative privée et la seconde sous forme d'action législative.

L'assistance des futures mères a déjà suscité de la part de l'initiative privée de nombreuses œuvres qui assurent aux futures mères, ainsi qu'aux femmes récemment accouchées, des repas confortables. Ce sont les Dîners des Mères Nourrices. Dans beaucoup de grands centres, notamment dans toutes les communes de l'agglomération bruxelloise, les autorités communales ont elles-mêmes installé des réfectoires de ce genre et partout où ils fonctionnent, on a pu constater une diminution dans la mortalité des nouveau-nés.

La future mère doit aussi être protégée par l'action législative. En effet, si nous voulons avoir des mères robustes, nos filles doivent non seulement être bien nourries, mais il leur faut aussi un environnement salubre en permettant que des maris ou des patrons barbares astreignent les femmes à des travaux insalubres et épuisants. Il est vrai que des lois existent déjà, qui interdisent d'employer les femmes à certains travaux, dans les mines notamment, mais par contre combien de ces malheureuses sont obligées d'aller, jusqu'à la veille de l'accouchement, travailler dans des usines où elles sont enfermées pendant de longues heures dans un local exigü et malsain. Et pourquoi ? Parce qu'il y a déjà à la maison, une nombreuse nichée à nourrir et que le salaire du mari est insuffisant.

Le cas est prévu par certaines œuvres de mutualités, mais il conviendrait que le législateur intervienne et que tout travail usinier ou industriel soit interdit aux femmes dès le troisième mois de la gestation, jusque 6 mois après la naissance de l'enfant. Pour ne point diminuer les ressources du ménage, il serait allouée à la femme une allocation journalière destinée à compenser la perte de son salaire.

Malheureusement, il n'y a pas qu'un seul point de vue du confort et du bien-être à accorder aux futures mères que le législateur devra intervenir. Il y a aussi le côté moral de la question.

Déjà avant la guerre, les conditions matérielles de la vie offraient tant de difficultés que la venue d'un enfant n'était plus considérée, dans la plupart des ménages, comme un bonheur, mais comme une calamité. Il n'y avait pas que les filles-mères qui se débarrassaient du fruit de leurs amours illicites, mais encore la plupart des femmes mariées cherchaient à limiter leur progéniture, même par les manœuvres les plus criminelles. L'infanticide est puni, l'avortement aussi, je le sais. Quand il s'agit de frapper, la Société est vite prête.

Pourquoi ces crimes contre nature ? Parce que les gens n'ont pas les moyens d'élever les enfants qu'ils mettent au monde. Car il n'y a pas que la question du pain quotidien, il y a encore celle du logement, qui, si elle peut se résoudre à la campagne, devient insoluble dans les villes.

Dans ces conditions, pourquoi l'Etat ne prendrait-il pas à sa charge, les enfants que les parents voudraient lui abandonner ? L'Etat se charge bien de l'entretien des enfants vicieux, il entretient tous les bandits et vagabonds du pays. Pourquoi ne pourrait-il pas aussi se charger de l'éducation d'enfants dont les parents sont trop pauvres pour les élever eux-mêmes ?

En attendant que l'Etat intervienne, les grandes villes pourraient rétablir « le Tour » et nous verrions décroître dans une proportion sensible le nombre des infanticides et aussi celui des avortements.

L'enfant doit aussi être protégé pendant

### En faveur de la Paix

Le journal suisse romand « La Liberté » écrit :

« On dit que le Pape, ayant constaté combien son intervention en faveur de la paix avait été mal accueillie, ne renouvellera pas sa démarche auprès des belligérants tant que les circonstances et surtout les dispositions des gouvernements n'auront pas changé. D'autre part, la Suisse, depuis l'aventure Hoffmann-Grimm, est bien résolue à ne pas mettre son doigt dans l'engrenage. Par contre, il semble que la Hollande serait tentée de s'entremettre, et, à la Haye, le gouvernement a acquis un grand immeuble, qui, dans sa pensée, pourrait devenir un futur congrès de la paix. Trois députés hollandais, de partis différents, s'adressent au gouvernement pour lui demander de proposer sa médiation entre les puissances belligérantes. »

toute son enfance. Ici encore cette protection se manifeste par l'action due à l'initiative privée et par l'action législative.

Nombreuses sont les œuvres de protection de l'enfance. Tout d'abord l'Œuvre des Mères Nourrices, qui assure à la mère une nourriture abondante, pendant toute la période de l'allaitement. Ensuite les Crèches dans lesquelles on garde les enfants des mères qui sont obligées d'aller travailler au dehors. Certaines de ces crèches sont de véritables modèles sous le rapport de l'hygiène, entre autres la Crèche Marie-Henriette, à Molenbeek-St-Jean, construite d'après les plans de M. Duhem, ingénieur principal des Ponts-et-Chaussées.

Il y a encore l'Œuvre de la Goutte de Lait, destinée à venir en aide aux mères trop faibles pour allaiter leurs chers bébés. L'Œuvre des Petites Abeilles, qui continue l'Œuvre des Mères Nourrices, en accordant tous les jours aux enfants sévrés et qui n'ont pas encore atteint l'âge de six ou sept ans, un dîner substantiel.

Dès que l'enfant arrive à l'école, il se voit l'objet de soins constants, soit de la part d'œuvres privées, soit de la part des administrations communales. Ces dernières ont, dans tous les grands centres, institué la soupe scolaire, remplacée en ces temps malheureux par la couque et le cacao. Il est même question d'accorder un second repas aux enfants.

Je ne parlerai que pour mémoire de l'Œuvre du Vêtement, du Caban, des Petits Sabots, etc., toutes œuvres qui sont dans l'impossibilité de fonctionner à présent, mais qui reprendront toute leur activité dès que nous serons parvenus à des temps meilleurs.

Mais, il ne suffit pas de nourrir le corps de l'enfant, il faut encore éviter que l'effet de l'un ne soit détruit par l'autre, c'est-à-dire par les mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles l'enfant se trouve placé. Chez lui, dehors, à l'école, partout la maladie et la mort le guette.

Beaucoup d'administrations conscientes de leurs devoirs remettent aux nouveaux mariés, en même temps que le carnet de mariage, les instructions indispensables de puériculture, veillent à ce que les prescriptions hygiéniques soient observées dans les milieux ouvriers et surtout à ce qu'elles soient observées dans les écoles, mais par contre combien d'administrations font preuve d'une criminelle indifférence et qui permettent de réunir 70 et même plus de 80 enfants dans une classe d'école gardienne.

Disons, à ce sujet, que l'administration du Ministère des Sciences et des Arts vient de faire parvenir à la direction de toutes les écoles de la région wallonne, un manuel publié par le Ministère de l'Intérieur, dû à la plume de M. le Dr Limet, directeur général du service d'hygiène, intitulé « Instructions pratiques à l'usage du personnel enseignant pour prévenir l'apparition des maladies transmissibles et combattre leur propagation. »

Comme on a pu le voir, la protection de l'enfance, au point de vue physique, a pris un développement déjà considérable, quoiqu'insuffisant.

Au point de vue intellectuel, nous savons que depuis de longues années les partis politiques luttent pour la priorité en matière d'enseignement, et que depuis 1914 l'instruction est devenue obligatoire. Pour permettre aux communes de s'acquiescer convenablement de leurs obligations scolaires, l'Etat s'impose de lourds sacrifices et on a pu voir, il y a quelques jours, dans ces mêmes colonnes, à combien de millions s'élève le budget, rien que pour les écoles primaires de la Wallonie.

Certes la loi et son application sont encore bien imparfaites, mais cette loi constitue un progrès énorme, car elle consacre un principe qui avait, jusqu'à ce jour, trouvé d'irréductibles adversaires.

A chaque jour sa tâche suffit et j'examinerais dans un prochain article, les œuvres de protection de l'adolescence et de l'âge adulte.

C. F.

### COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

#### Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 1<sup>er</sup> juillet.

**Théâtre de la guerre à l'Ouest.**  
 Groupes d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

Dans la soirée, l'activité combattive s'est animée en de nombreux endroits du front. La vive activité de reconnaissance s'est maintenue. Au Nord d'Albert, nous avons rejeté des attaques séparées des Anglais.

**Groupe d'armées du Kronprinz impérial.**

Entre l'Aisne et la Marne, vive activité de l'ennemi. A plusieurs reprises, les fantassins ont entrepris de plus fortes reconnaissances. Près de St-Pierre-Aigle et plus au Sud, les Français ont attaqué vers midi après une violente préparation par le feu, ils ont été repoussés. De même, des poussées nocturnes de l'adversaire se sont égarées.

Le lieutenant Loewenhardt a remporté sa 32<sup>e</sup> victoire aérienne.

Toutes constatations faites, le nombre des prisonniers qui depuis le commencement de notre offensive en date du 21 mars ont passé par nos dépôts se monte — à l'exception des blessés ennemis tombés entre nos mains — à 191.454.

Les Anglais ont contribué à ce chiffre avec 94.939 prisonniers, dont 4 généraux et quelque 3.100 officiers, et les Français avec 99.099 prisonniers, dont 2 généraux et près de 31.000 officiers.

La différence est partagée entre Portugais, Belges et Américains.

Des champs de bataille, on a ramené jusqu'à présent 2,476 canons et 15,024 mitrailleuses qui se trouvent dans les dépôts de butin allemands.

Berlin, 30 juin. — Officiel de ce midi.  
 Dans les secteurs de combat situés au Nord de la Lys et au Sud de l'Aisne, la canonnade est restée plus violente toute la journée. Le soir, elle est aussi devenue plus intense sur le reste du front entre l'Yser et la Marne. Petits engagements d'infanterie. De fortes attaques de l'ennemi au Sud de l'Ourcq et les fructueuses opérations exécutées par nos troupes près du Hartmannswaldkopf nous ont permis de faire des prisonniers.

Le lieutenant Udet a remporté sa 36<sup>e</sup> victoire aérienne et le lieutenant Loewenhardt sa 31<sup>e</sup>. Ces derniers jours, le lieutenant Jacobs a descendu ses 20<sup>e</sup>, 21<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> adversaires.

Berlin, 29 juin. — Officiel du soir.  
 Rien de nouveau à signaler des fronts de combat.

Sofia, 29 juin. — Officiel.  
 Sur le front en Macédoine, dans la boucle de la Czerna, après une longue et violente préparation d'artillerie, deux détachements d'assaut ennemis ont tenté de pénétrer dans nos tranchées avancées établies sur la hauteur 1050 et près de Matkovo; ils ont été repoussés d'une manière sanglante. A l'est de la Czerna, au sud d'Huma et sur la rive occidentale du Vardar, la canonnade réciproque a été plus violente par intermittence. Dans la vallée du Vardar, grande activité aérienne ont lancé des bombes sur une de nos ambulances qui portait nettement ses signes distinctifs.

#### Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 30 juin (3 h.).

Nous avons exécuté plusieurs coups de main notamment à l'Ouest de Hangard et au Sud d'Autresches et ramené des prisonniers.

Au Sud de l'Ourcq, nos troupes au cours d'une opération locale ont enlevé hier vers 22 heures la crête située entre Mosloy et Passy-en-Valois, réalisant ainsi une avance de 800 mètres sur un front de 3 km.

Nous avons fait 275 prisonniers dont 3 officiers.

Dans les Vosges, nous avons repoussé un coup de main ennemi.

Aviation.

Les 28 et 29 juin, nos équipages de chasse ont abattu 15 avions allemands et incendié 2 ballons captifs.

En outre, 14 autres appareils ennemis ont été mis hors de combat.

Nos bombardiers, pendant la même période, ont effectué des expéditions de jour et de nuit, au cours desquelles 47 tonnes de projectiles ont été jetées avec succès sur le

terrain d'aviation de la Somme, dans les bivouacs de la région de Rozière-Braye, de la vallée de l'Avre et les gares de Soissons, Fère-en-Tardenois.

En outre, 50 tonnes d'explosifs ont été lancées, le 28, sur les troupes allemandes qui se préparaient à contre-attaquer dans la région de Cutry.

Le lieutenant Fonck a abattu 3 avions allemands le 25 juin et 2 autres le 27, ce qui porte à 49 le chiffre des appareils ennemis détruits jusqu'à ce jour par cet officier, officiellement homologués.

Paris, 30 juin (11 h.).

Au Sud de l'Aisne, nous avons amélioré nos positions dans la région de Saint-Pierre Aigle et fait une centaine de prisonniers.

Journée calme sur le reste du front.

Armée d'Orient

Activité moyenne d'artillerie sur l'ensemble du front plus vive dans la région de Monastir.

L'aviation britannique a exécuté de nombreux bombardements dans la vallée du Vardar et sur la voie ferrée Sérès-Drama, elle a abattu un appareil allemand au Nord du lac de Doiran.

Paris, 29 juin. — Officiel de 3 heures.

L'ennemi a tenté à deux reprises de nous rejeter des positions que nous avons conquises hier au Sud de l'Aisne. L'attaque, menée par plusieurs bataillons entre Fosses-en-Bas et le ravin de Cutry, a été repoussée et notre nouveau front intégralement maintenu. Au Sud-Ouest de Reims, un vif combat s'est engagé dans le secteur de la Montagne de Bligny. Les troupes italiennes ont repoussé des fractions ennemies qui avaient réussi à prendre pied un instant dans leurs éléments avancés. De notre côté, nous avons exécuté, au cours de la nuit, différents coups de main. Au Nord-Ouest de Montdidier, les unités américaines ont fait une quarantaine de prisonniers, dont un officier.

En forêt d'Apremont et en Lorraine, nous avons également ramené des prisonniers et capturé des mitrailleuses.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 29 juin. — Officiel de 11 h.

Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité d'artillerie entre l'Ourcq et la Marne et dans la région à l'Est de Reims.

Rome, 29 juin. — Officiel.

Le duel d'artillerie est resté modéré sur tout le front; sur le haut plateau d'Asiago seulement, il a été violent à certains moments.

Nos troupes de reconnaissance ont efficacement harcelé l'ennemi et endommagé ses installations de défense sur plusieurs points.

Nos aviateurs et ceux de nos alliés ont abattu trois avions ennemis et bombardé des points de jonction de chemin de fer et des mouvements de troupes ennemies.

### L'offensive allemande à l'Ouest

Paris, 29 juin.

On annonce officiellement que quelques avions ennemis se sont dirigés hier soir vers le secteur de Paris; ils ont été violemment bombardés par les canons spéciaux.

Les aviateurs allemands ont lancé plusieurs bombes. On ne signale pas de pertes. Alerte, 11 h. 39; herloque, 12 h. 30.

Paris, 29 juin.

Au cours des attaques aériennes de la nuit dernière, 11 personnes ont été tuées et 14 blessées.

Paris, 29 juin.

L'« Humanité » annonce que la Banque de France a transféré la plus grande partie de ses bureaux dans une ville située sur la Garonne.

Genève, 29 juin.

La situation de M. Clémenceau devenant de plus en plus difficile, on discute ouvertement, dans la salle des pas perdus de la Chambre, des candidatures à mettre en avant pour sa succession.

La gauche de la Chambre et tous les députés partisans d'une paix par compromis se prononcent en faveur de M. Briand, qui a depuis longtemps renoncé à son chauvinisme de jadis.

Les éléments nationalistes lui préfèrent un ministre Barthou, qui est assuré de l'appui absolu de M. Poincaré.

Dans les couloirs de la Chambre, l'opinion unanime est que dans le cas d'un nouvel échec militaire, M. Clémenceau devra abandonner le pouvoir et que

centrales, bref, que vous êtes disposés à consentir à la paix sur la base des principes de Wilson.

Les trois députés hollandais estiment qu'il vaudrait mieux ne pas s'adresser publiquement aux belligérants, mais agir de la façon la plus discrète.

Ce serait aussi notre avis, car il importe avant tout d'éviter que la Presse chauvine parte immédiatement en guerre contre l'« offensive de paix » et exerce une pression sur les gouvernements.

Nous ne pouvons que souhaiter un bon succès aux trois députés hollandais, MM. Dresselhuys, Koolen, Rutgers.

S'ils deviennent les bons ouvriers de la « paix juste et durable », celle que veut le Pape, leurs noms s'inscriront glorieux dans les annales de l'histoire.

M. Poincaré donnera sa succession à M. Barthou avec mission d'ajourner le Parlement et d'établir une dictature militaire. Il est à craindre que des troubles sanglants viennent à éclater dans ce cas, le Comité qui siège en permanence des députés et des conseillers municipaux de Paris jouant de plus en plus le rôle d'un gouvernement à côté.

C'est d'ailleurs la véritable raison pour laquelle le gouvernement n'ose quitter Paris: il sait en effet que s'il quittait la capitale, il serait impossible d'empêcher de s'y produire un mouvement révolutionnaire du genre de la Commune en 1871.

Zurich, 30 juin.

Du correspondant à Paris de la « Neue Zürcher Zeitung » :

Le bombardement de Paris par les canons allemands à longue portée ayant été repris, 1.400 garçons et fillettes ont été amenés de Paris à Lyon.

Londres, 30 juin.

Du « Daily News » :

On a depuis quelques jours l'impression que l'ennemi a terminé ses préparatifs d'offensive contre les Anglais. Plus de trois quarts de ses réserves disponibles sont massées devant le front britannique. Un autre indice encore qui montre que cette offensive est imminente, c'est que les aviateurs de reconnaissance allemands explorent en plus grand nombre les lignes anglaises.

Paris, 30 juin.

L'aviateur américain Baylies, qui, disent les journaux, avait descendu jusqu'ici onze avions allemands, a été forcé à atterrir dans les lignes allemandes au cours d'un combat avec des Fokkers. Il a été fait prisonnier.

### DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dépêches de l'Agence de Wolff. (Service particulier du journal.)

Berne, 30 juin.

Le premier ministre belge Cooreman a déclaré à un collaborateur du journal belge « Petit Havre » que la politique du gouvernement belge suivrait exactement les mêmes lignes conduites que sous de Brocqueville.

La Presse allemande se trompe si elle suppose que le nouveau Cabinet adoptera une nouvelle politique économique.

Ni dans la politique intérieure ni dans celle des affaires étrangères, des divergences d'opinion n'ont existé ou n'existent au sein du gouvernement belge.

Berlin, 1<sup>er</sup> juillet.

Le « Berliner Tageblatt » apprend de Copenhague que des membres de la famille impériale russe sont arrivés en Angleterre à bord d'un vapeur anglais.

Washington, 29 juin.

Le Sénat a voté la nouvelle loi militaire dont va être saisie la réunion des deux Chambres.

Berlin, 1<sup>er</sup> juillet.

Suivant le « Berliner Lokal-Anzeiger », à Moseou, une bande armée a fait irruption dans le commissariat pour l'agriculture, en a molesté les autorités du gouvernement et volé 2 millions de roubles. Les Soviets ont découvert des agissements contre-révolutionnaires dans les milieux proches au commissariat du peuple.

### REVUE DE LA PRESSE

Genève, 30 juin.

Les Tchécoslovaques, commandés par Alexeïeff, auraient occupé Irkoutsk. La constitution d'un gouvernement transsibérien se heurterait à de la résistance.

De l'Agence télégraphique de Pétrograd :

— Le bruit court que le gouvernement bolcheviste a été renversé et que les généraux Kornilof et Kalédine se sont emparés de Moscou.

Le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch aurait été proclamé empereur.

MM. Lénine et Trozki se seraient enfuis vers la côte de Moerman.

Helsingfors, les chefs militaires allemands n'ont pas reçu confirmation de ce bruit jusqu'à présent.

Tout ce que l'on y sait, c'est que la situation à Pétrograd n'avait subi aucune modification merredredi.

Les cercles berlinois autorisés n'ont rien appris jusqu'ici.

Paris, 29 juin.

De l'« Echo de Paris » :

Plusieurs sections du parti socialiste demandent que M. Albert Thomas soit entendu par une délégation du tribunal arbitral; ils reprochent à l'ancien ministre d'avoir repoussé d'accord avec M. Ribot, les propositions de l'Autriche.

Moscou, 29 juin.

Les journaux annoncent, d'après un rapport du commissariat de l'alimentation de Pétrograd, que la ville est restée quatre jours entiers sans recevoir le moindre arivage.

Des 26 wagons de céréales envoyés d'Ufa et que les Tchéques avaient laissé passer, il y a seulement trois arrivés à Pétrograd.

Les autres wagons ont été détachés en cours de route par les cheminots et retenus dans les stations intermédiaires.

A la suite de ces faits, l'état de guerre a été proclamé dans tous les points de jonction du chemin de fer.

### CEUX QUI PARTENT.

M. Féga écrit dans le « Journal du Peuple » :

Il y a ceux qui arrivent à Paris, il y a ceux qui partent.

Ceux qui arrivent sont pâles, en guenilles, quelques vagues ballots sous le bras, trainant derrière eux des grosses minables.

Ceux qui partent sont gras, aidés de larbins portant malles et colis.

Les uns sont des réfugiés, gens du peuple, miséreux, de souches séculairement exploitées dans les filatures et les mines du Nord.

Les autres sont des bourgeois, la plupart nouveaux riches, craignant pour leur or entassé sur les charniers de la guerre.

Ils partent, harcelés par la peur de la mort, qu'ils ont prônée si haut... mais pour les autres.

Ils partent en hâte pour mettre leur pensée à l'abri. Ils partent, ils partent, et je ne connais rien de plus défectueux que cette farandole interminable d'automates venant déposer leurs voyageurs devant les gares du Sud.

Il y a ceux qui arrivent, il y a ceux qui partent, il y a aussi ceux qui restent... Mais ceux-là, tous plébiscités, ont si peu d'importance qu'en parler serait superflu.

# Petites Chroniques

## DE-CI, DE-LA

Une bonne nouvelle, aujourd'hui.

Notre confrère Le Peuple Wallon vient de réparer, en quotidien.

Il est dirigé par nos camarades De Perron et Houba, deux vaillants lutteurs wallons, de la première heure, deux démocrates.

Le numéro inaugurant est fort bien venu; il contient, outre de nombreuses informations et des rubriques diverses, telles que « Finances, Industrie, Agriculture », « La Mode », « Le Droit et les Tribunaux », « La Vie Ouvrière », etc., une petite chronique « Manière de voir et façon de penser », due à la plume alerte et verveuse de Maurice Saey, qui fut, avec Fernand Wicheler, du célèbre « Diabolo Corps », et qui collabora, avant la guerre, à maint journaux bruxellois et, pendant les événements, au Messager de Bruxelles et au Temps Présent.

A noter aussi un très amusant « Conte d'hier », signé A. De Cock, et un article-programme de Deperron, dont nous extrayons le passage suivant : « Demain, de grosses responsabilités nous attendent. Que deviendrons-nous ? Quel sera notre régime politique ? Qui orientera nos affaires ? Qui fixera notre place dans le domaine international ? Qui s'inquiètera de la réédification intellectuelle et morale du pays ? Qui et comment ? Certes, nous avons un gouvernement. Que vaut-il ? Qu'a-t-il fait ? Mérite-t-il encore la confiance publique ? On est en droit de n'en pas bien penser, puisque ce n'est qu'en ce 21 juillet prochain, c'est-à-dire après quatre ans de régime dictatorial qu'il accepte de convoquer une sorte de parlement, à propos de quoi d'ailleurs, le chef du Cabinet de Broqueville, qui n'en voulait rien entendre, a dû prendre sa retraite. »

Nous souhaitons à notre confrère longue vie et bon succès.

Il nous sera infiniment agréable de lutter avec lui pour l'avènement d'une Wallonie autonome et démocratique, pour le triomphe des légitimes revendications de notre admirable classe ouvrière. Je recommande tout particulièrement la lecture du Peuple Wallon à mes amis socialistes.

P. R.

## Contre le commerce usuraire du bétail et de la viande

On sait qu'à la date du 20 juin dernier, le Gouverneur-général a pris un arrêté contre les prix usuraires du bétail et de la viande. Le taux considérable que les prix de la viande ont atteints actuellement est dû aussi bien aux exigences injustifiables des producteurs et aux offres tout aussi disproportionnées des marchands, qu'aux bénéfices exagérés des intermédiaires.

On nous fait remarquer que l'établissement d'un contrôle sur chaque producteur en particulier se heurterait dans la pratique à de grandes difficultés. Il était, par conséquent, indispensable que le contrôle et la réglementation, qu'impose la hausse extraordinaire des prix, se fissent chez les marchands.

On a renoncé à l'idée d'établir des prix maxima, l'expérience ayant démontré qu'une pareille mesure ne ferait qu'encourager le trafic clandestin sans améliorer en aucune façon la situation du marché.

Par contre, la personne et la gestion de tous ceux qui font le commerce du bétail ou de la viande seront désormais soumises à un contrôle judiciaire.

Le commerce du bétail ne sera permis à l'avenir qu'aux personnes possédant une autorisation spéciale, délivrée à cet effet par le président de l'administration civile. Cette mesure s'applique également aux bouchers, pour autant qu'ils achètent du bétail pour l'abattre, ainsi qu'aux grandes industries qui achètent et vendent de la viande.

Toutes les autorisations délivrées précédemment cessent d'être valables, on le sait. L'autorisation dont il est question plus haut est valable dans la province pour laquelle elle a été délivrée; toutefois, sa validité pourra, le cas échéant, être étendue à d'autres provinces. Elle peut être en tout temps retirée et subordonnée à certaines redevances. Les personnes qui achètent et vendent du bétail, en qualité d'agents ou de mandataires d'un industriel, doivent également posséder l'autorisation ci-dessus.

D'autre part, les personnes munies d'une autorisation de l'espèce, qui achètent ou vendent du bétail, sont tenues, conformément

à l'arrêté, de tenir un livre où seront inscrits au jour le jour les prix payés et demandés, les noms des vendeurs et acheteurs, etc., livre qui pourra être examiné en tous temps.

Les marchands de bétail autorisés seront groupés par les présidents de l'administration civile des différentes provinces en collectivités qui devront travailler d'accord avec l'administration allemande et observer les prescriptions qui leur seront données. De cette façon, l'administration allemande sera en mesure aussi bien d'exercer une influence sur les prix à payer aux producteurs, que d'effectuer un contrôle sur les bénéfices réalisés, en écartant le commerce à la chaîne et tous les autres intermédiaires indésirables.

Il est à espérer qu'en agissant de cette façon le commerce usuraire de la viande et du bétail pourra être combattu efficacement.

Ainsi que cela se produit toujours, lorsque des mesures de cette espèce sont prises, il est possible que certaines difficultés dans le ravitaillement en viande se manifestent au début.

Si cela devait se produire, l'autorité interviendrait au besoin par voie d'expropriation, contre les producteurs qui retiendraient leur bétail.

Si donc des difficultés de la sorte devaient surgir, elles ne seront probablement que passagères.

## Chronique Liégeoise

### Les erreurs de comptabilité du Bureau de Bienfaisance.

M. Simon, receveur du Bureau de Bienfaisance est précisément en congé, à l'effet de rechercher, avec l'aide d'un expert-comptable, les erreurs commises dans les écritures et vérifier la comptabilité de quatre années, qui traite d'opérations s'élevant à plusieurs millions de francs. En tous cas, il n'est nullement question d'un détournement, on s'est déjà aperçu, par ailleurs, que les erreurs provenaient de la transposition de certains postes dans les livres de comptabilité. Quoiqu'il en soit, il est hautement regrettable que dans une institution aussi importante que le Bureau de Bienfaisance d'une ville comme Liège, des erreurs pareilles aient pu se commettre.

### Exposition d'Art.

La Société Intercommunale de Ravitaillement de la Province de Liège, a l'intention de décerner un diplôme aux cultivateurs qui lui ont rendu service pendant la guerre. A cet effet, elle ouvrira un concours de composition réservé exclusivement aux élèves des deux dernières années de composition de l'Académie et comportant quatre prix de valeur. L'exposition des projets se fera à la Galerie Permanente Art et Travail, place Cathédrale, à partir du 1<sup>er</sup> juillet. La décision sera rendue par les visiteurs de l'Exposition qui déposeront dans une urne scellée leur bulletin de vote.

### A l'Hôtel-de-Ville.

Les Commissions réunies sont convoquées aujourd'hui lundi à 6 heures du soir. Ordre du jour : Application aux ouvriers et employés attachés à l'Usine des Bayards des dispositions de la délibération du 27 mai 1918, accordant au personnel des services communaux, une indemnité provisoire en raison des circonstances actuelles. Le Conseil Communal se réunit le même jour à 6 heures et demie du soir. A l'ordre du jour : — très fourni — figurent toutes les questions examinées antérieurement par les diverses commissions et dont nous avons déjà cité les principales.

### Saisie de charbon.

La population de l'arrondissement de Waremme a bénéficié d'une bonne aubaine dernièrement. Le commissaire civil de l'arrondissement lui a distribué une grande quantité de charbon saisi sur les wagons des chemins de fer vicinaux. Ce charbon était expédié vers Bruxelles en quantités notablement supérieures à celles enregistrées dans les bureaux et ce, à l'aide de lettres de voiture portant de faux cachets. Pour donner une idée de l'importance de ce trafic on signale que ces lettres de voiture truquées se vendaient couramment en Bourse de Liège, le lundi jusqu'à cinq cents francs l'exemplaire.

C. M.

## Chronique Locale et Provinciale

### COMMUNIQUE

Le permis n° 45, délivré sous la date du 10 mars 1916, par M. le Zivilkommissar de Namur, autorisant le sieur Zénobe Devigne, marchand de bestiaux, à Le Roux, arrondissement de Namur, à exercer le commerce de bêtes de boucherie, ayant été égaré, est annulé.

### Beurre.

La ration de beurre de 100 grammes sera servie cette semaine chez tous les marchands affiliés. On est prié de se munir d'un carnet de ménage. Pour la Fédération Nationale des Marchands et Producteurs de beurre : Le Comité de Namur.

### Du « Cultivateurs » du 5 juin 1918 : Pour combattre la putréfaction des fanes chez les pommes de terre.

Cette maladie, de son nom scientifique « Phytophthora infestans », existe quand il se montre sur les feuilles des pommes de terre des grandes taches brunes peu avant le dépérissement de ces feuilles. Souvent cela ne se manifeste que chez certaines feuilles. Pendant les années humides, il arrive parfois que tout le feuillage d'un champ devient noir en peu de temps.

A quoi reconnaît-on la maladie ? Au bord blanchâtre qui entoure les taches brunes de la maladie sur l'envers des feuilles. Par un temps sec, ce signe fait défaut. C'est pourquoi, par un temps sec, on ne peut pas admettre d'emblée la présence de la maladie

dès qu'il se montre des taches brunes aux feuilles.

Pour constater si les feuilles sont réellement atteintes de la maladie en question, on met quelques feuilles dans un espace humide, par exemple dans un verre à bière d'un demi-litre, sur le fond duquel on dépose 3 à 4 feuilles de papier buvard, qu'on tient humides.

On observe maintenant si le bord blanc se développe, ce qui arrive souvent au bout de quelques jours.

La maladie est provoquée par un champignon, dont le mycélium, qui puise sa nourriture dans le tissu de la feuille, cause les ravages.

Dans le tissu de la feuille dépériée, le champignon est mort.

La formation de fécule est fort préjudiciée par la maladie des fanes; dans les feuilles mortes, cette formation cesse complètement.

Il en résulte que les tubercules restent petits et le rapport est très minime.

Souvent les tubercules sont attaqués par les champignons qui se trouvent sur les feuilles; cela entraîne la gangrène sèche des tubercules.

C'est avec de tels tubercules qu'on porte de nouveau la maladie sur le champ au printemps, car le mycélium, c'est-à-dire l'ensemble des filaments qui puisent la nourriture pour le champignon, se conserve pendant l'hiver dans les tubercules; dans les feuilles, au contraire, ce mycélium dépérit avec les spores.

Si au printemps on apporte sur un champ un tubercule, dans lequel a hiverné le mycélium du champignon, ce mycélium s'étend dans les germes et de là dans les parties de la plante à mesure que celle-ci se développe.

Le mycélium émet des spores qui poussent sur l'envers des feuilles. Les spores se produisent aux ramifications de ces portespores; les spores se détachent dès qu'il y a assez d'humidité et peuvent germer au bout de peu de heures.

Le vent, la pluie, etc., transportent ces spores sur des feuilles saines et sur des tubercules, où elles poussent un canal de germination dans le tissu de la plante.

Il se peut aussi que cela ne soit pas le cas, car la spore peut se diviser en 6 à 16 petites spores migratoires, qui poussent des canaux de germination si l'humidité nécessaire ne fait pas défaut, et c'est de ces canaux que se développe, le mycélium à l'intérieur des plantes ou des tubercules.

On admet que dans la plupart des cas les spores qui se détachent des portespores développent des spores migratoires. Si la maladie disparaît, il est à conseiller d'asperger les feuilles des pommes de terre d'une bouillie de chaux et de sulfate de cuivre, pourvu qu'on dispose de sulfate de cuivre.

On aspergera 2 ou 3 fois à intervalles de quatre semaines.

Au moyen d'une seringue, on peut traiter, par jour, environ 1 ha.

Pour une triple aspersion, il faut par ha. 10 à 15 kg. de sulfate de cuivre, 10 à 15 kg. de chaux éteinte et 700 à 800 l. d'eau.

On utilise pour l'aspersion une solution à 2 p. c.

—(0)—

### Jeu de balle de la place St-Nicolas

Judi 27 juin dernier à 6 h. 1/4 se jouait un match de revanche à la balle (pelote) entre les parties de « L'Entente Wallonne » (Rousseau) et les « Indépendants » (Tasioux). Nos lecteurs n'ont pas oublié que le 20 juin l'Entente triomphait des Indépendants par 13 jeux à 11. Jeudi dernier, donc, les Indépendants ont fait subir à l'Entente une défaite complète. Ces derniers n'ont pu conserver leurs lauriers. L'attaque a été donnée avec maîtrise et malgré une défense héroïque de l'Entente, celle-ci ne parvient à décrocher que 4 jeux.

Nous devons féliciter tous les joueurs qui ont rivalisé d'entrain et d'énergie. Une mention tout à fait spéciale à M. Lorent G. des Indépendants, qui a rechassé du grand milieu d'une façon magistrale.

Nous n'avons pu compter les balles chassées outre tellement elles étaient nombreuses il y en avait beaucoup plus de 8.

Un malheureux livre est même resté à son tami, il a donné ces quatre balles à Lorent. Grande décision entre ces deux parties jeudi à court, à 6 1/4 heures. VÉRITÉ.

### Avant-garde Wallonne. Cercle d'Excursions

EXCURSIONS DOMINICALES. Saison d'été 1918. — Mois de juillet. Dimanche 7 juillet.

Réunion à 10 h., à Saint-Servais, terminus du tram n° 2 (Jambes-Saint-Servais); départ gare de Namur à 9 h. 50.

Itinéraire : Berlaemine, bois de Saint-Marc, Saint-Marc, vallée de Brignot, Rhinnes (déjeuner), Brignot, bois de Fontillois, Flawinnes, Salzinnes-Les-Moulins, Namur (dislocation). Retour vers 7 heures. Trajet : 16 kilom. environ.

Dimanche 14 juillet. Réunion à 10 h. 25 au terminus du tram n° 5, à Trioux de Salzinnes, place Louise Godin départ rue de Bruxelles, parc, à 10 h. 15.

Itinéraire : bois de Salzinnes, bois du Loup, Buisson, ravin et ruisseau de Marlagne, Wépion (déjeuner), Bois-de-Villers, bois de Sart, Malonne, retour au vicinal de 6 h. 20, arrivée à Namur à 6 h. 45. Trajet : 16 km. environ.

Dimanche 21 juillet. Réunion à 9 h. 45, place d'Armes (Kiosque). — Départ au port du Bon-Dieu, au bateau de 10 h. 15 jusqu'à Maizeret-Ecluse (prix du coupon : 0,60 en 2<sup>e</sup> cl.).

Itinéraire : Maizeret, Samson (déjeuner), rochers de Coyet, Arville, Château de Faulx, Grand-Pré, Bois de Sorinne, Fond de Vaux, Sorinne, Assesse. Retour au train de 8 h. 33, arrivée à Namur à 9 h. 30 (prix du coupon Assesse-Namur : 2,25 fr. en 3<sup>e</sup> cl.). Trajet : 20 km. environ.

Judi 25 juillet. Réunion à 2 h. 25 aux Trioux de Salzinnes. Tram n° 5, rue de Bruxelles à 2 h. 15.

Moreland. — Je ne sais pas. J'étais trop ivre pour me le rappeler.

L'audition des témoins cités par l'accusation était terminée, et, comme la nuit venait, la cour s'ajourna au lendemain.

La salle d'audience se vida presque immédiatement.

Calton, en consultant ses notes, vit que le résultat de cette première audience était, sur deux points, favorable à Fitzgerald.

Premièrement, la différence d'heure, d'après les dépositions de Rankin et de la propriétaire mistress Sampson et, secondement, la déposition du cabman Royston que l'assassin de Whyte avait une bague à l'index de la main droite, tandis que le prisonnier ne portait jamais de bijoux.

C'était là de faibles preuves d'innocence à opposer à la masse accablante des témoignages contre l'accusé.

Aussi les opinions lui étaient-elles, en général, contraires, quand un événement sur-

vit qui changea brusquement la face des choses.

Tout à coup, une nouvelle se répandit dans Melbourne avec la rapidité de la foudre : le retour du témoin jusque là introuvable, Sal Rawlins.

XVIII.

SAL RAWLINS DIT TOUT CE QU'ELLE SAIT. C'était vrai. Sal Rawlins avait fait son apparition à la onzième heure, à l'immense satisfaction de Calton, qui voyait en elle un ange envoyé des cieux pour sauver la vie d'un innocent.

L'audience venait d'être levée et remise au lendemain.

Calton rentrait à son bureau avec Madge, quand un de ses clercs lui remit un télégramme. L'avocat l'ouvrit, le lut, et, sans prononcer une parole, le passa à Madge. Elle impressionnée comme une femme, poussa un grand cri, et tombant à genoux, remercia Dieu d'avoir exaucé ses prières.

Le Gros Lot. — Appel aux Economes

Vente par mensualité (de 5 à 8 frs. environ) d'obligations de villes belges et Congo. L'acheteur a droit, dès le premier versement, aux primes d'est-à-dire aux lots échus variant chaque mois de 10.000 à 500.000 mille francs et aux coupons d'intérêts.

Il devient propriétaire et le titre lui est délivré dès le dernier versement. Toutes garanties sont fournies. Economies de toutes catégories profitent de la baisse actuelle.

S'adresser 9, rue du Belvédère, 9, Namur. Des agents sont demandés partout.

FERS A CHEVAL FERS — MÉTAUX — TUYAUX Vve Eucher-Gérard et Fils 28, rue Saint-Nicolas, 28, NAMUR 4938

Maison DUPUIS-JOIRET 48, Rue Lucien Namèche, Namur. CONSTRUCTIONS, FERRONNERIE, 5069 18 POELERIE, SOUDURE AUTOGÈNE

Etude de M<sup>e</sup> Emile BOCCART, notaire à Mettet. METTET. — Vente d'une maison et de terres. Lundi 8 juillet, à 3 h., au café Léon Crepin, à Estroi-Mettet, vente :

1. Requête du dit Léon Crepin, maison avec grange étable, dépendances et jardin de 5 a. 89 c.; 2. Requête de M. Legrand, de Dinant, terre, « au Pré des Priesses », de 20 ares 64 c., et à Feroy-champs, de 11 a. 44 c.;

3. Requête du propriétaire, terre « au Fond Guillaume Damien », de 50 ares, 34 c., tenant à chemin à Nicaise, à Meunier et Philippe. 6472

BIESMES. — Vente de 3 h. de terres et prairies. Mercredi 10 juillet, à 2 h., au café Louis Riffart, à Biesmes, vente de :

1. Terre, « au Chaud Buisson », de 71 a. 82 c.; 2. Terre, « au Chournia », de 41 ares 66 c.; 3. Terre, « au Vauclles », de 30 a. 40 c.;

4. Terre et prairie, « au Crahauenne », de 60 a. 89 c.;

5. Pré, « au Chenaux », de 15 ares 76 c.;

6. Pré, dit « Pré des Bureaux », de 9 ares 71 c.;

7. Pré, au même lieu, de 3 a. 17 c.;

8. Terre, dite « Crahauenne », de 41 ares 70 c. Requête des propriétaires. Jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1918. 6573

METTET. — Vente de terres et prairies. Mardi 16 juillet, à 3 h., au café Joseph Gonzo, à Devant-les-Bois-Mettet, vente, requête des propriétaires :

1. Prairie « Mathy », de 28 ares 7 c.;

2. Autre, même lieu, de 7 a. 20 c.;

3. Autre, aux « Ruelles », de 33 ares 7 c.;

4. Autre, « au Pireuse », de 35 a. 23 c.;

5. Autre, dite « Prairie Quinet », de 49 a. 67 c.;

6. Autre, « au Thauriat », de 31 a. 16 c.;

7. Terre, « aux Pompiers », de 19 a. 90 c. 6474

METTET. — Vente d'une Propriété rurale. Jeudi 18 juillet, à 3 h., au café Augustin Arnould, à Mettet, vente, requête du propriétaire :

1. Maison avec jardin et verger, de 22 a. 70, à la route d'Orret;

2. Terrain en face, avec écurie susconstruite, de 77 a. 20 c.;

3. Belle grange avec écurie et jardin, de 6 ares. En masse ou en détail. Jouissance au gré des amateurs. Faculté de sous-louer 6 hect. de bonnes terres. 6475

FOSSÉS. — Vente de 2 bonnes terres. Lundi 21 juillet, à 3 h., au café Joseph Dinart, à Fossés, vente :

1. D'une terre en lieu dit « les Hautes Coutures », de 87 a. 70 c., requête de M. Justin Vierset;

2. D'une terre, « au Champ Stone », de 22 a. 90 c., requête des époux Dupont-Jacmain. 6476

Etude de M<sup>e</sup> ARTOISENET, notaire, Leuze-Longchamps. Lundi 8 juillet 1918, à 2 heures, au café tenu par M. Ernest Gauthier, à Villers-lez-Heest, M<sup>e</sup> Léopold Artoisenet, notaire à Leuze-Longchamps, vendra publiquement, à la requête de M. Julien Mornimont, plafonneur à Villers-lez-Heest,

Une maison avec dépendances jardin et terre formant ensemble, sis à Villers-lez-Heest, contenant 13 ares 90 c., cadastrée section A, n° 127, 129d et 130d, joignant le chemin de Namur à Perwez. 6477

Etude de M<sup>e</sup> CLOSE, notaire, à Gedinne. Mercredi 3 juillet 1918, à Graidre, requête Parizel-Bertrand, vente publique de 18 parcelles de foins. 6470 1

Direction de ventes de M. Louis FICHEFET, à Velaine-sur-Sambre. Lundi 15 juillet 1918, à 3 h., au café tenu par M. Julien Bernard Conty, Vieille Place, à Spuy, requête de M. Gustave Broze-Herlinveaux, vente de 8 hect. 60 ares de froment d'hiver, « aux Quantures » et « au Triot »; 4 hect. de froment de mars, « au Triot »; 1 hect. 10 ares de seigle, « au Triot »; 8 h. d'avoine et vesce, « au Triot »; 6 hect. d'avoine et vesce, « au Triot » et à la « Petite Compagne ». Au comptant 10 p. c.

Les récoltes seront rentrées dans la ferme ou ses dépendances, par les soins du fermier occupant. Pour renseignements, s'adresser à M. Gust. Broze. La vente des escourgeons a été autorisée par la « Gersten-Zentrale », en date du 4 juin 1918. La vente des froment, seigle, avoine et vesce a été autorisée par la Commission provinciale des récoltes en date du 12 juin 1918. 6471

— Allons la trouver immédiatement, supplia-t-elle; il me tarde tant d'entendre de sa propre bouche les révélations qui doivent sauver Brian !

— Non, ma chère enfant répondit doucement Calton, mais d'un ton très ferme. Je ne saurais mener une jeune fille comme vous, là où vit Sal Rawlins. Vous saurez tout demain; mais, en attendant, il faut rentrer chez vous et vous reposer.

Vous allez lui dire, n'est-ce pas ? murmura-t-elle.

— Immédiatement, et, ce soir, je verrai Sal Rawlins. Soyez sans inquiétude, mon enfant, il n'y a plus rien à craindre maintenant.

Brian apprit la bonne nouvelle avec un profond sentiment de gratitude : sa vie était sauvée, et il pourrait garder son secret.

Rien n'était plus naturel que ce sentiment après les angoisses morales qu'il avait endurées depuis son arrestation.

(A suivre).

Feuilleton de « l'Echo de Sambre & Meuse »

— 63 —

## Le Mystère d'un Hansom Cab

par FERGUS W. HUME

—(0)—

Il fut réveillé par le garçon qui lui dit qu'il était temps de quitter l'hôtel. Il s'aperçut que Whyte avait oublié son paletot et le prit dans l'intention de le lui rendre.

Comme il sortait en tenant à la main, quelqu'un qui passait près de lui dans la rue, le lui arracha et s'enfuit avec.

Il essaya de courir après le voleur mais il fut trop ivre et fut obligé d'y renoncer. Il rentra chez lui, se mit au lit, et partit en voyage le lendemain matin, à la première heure.

Au contre-interrogatoire :

Calton. — Quand vous êtes sorti dans la rue en quittant l'hôtel, avez-vous vu le défunt ?

Moreland. — Non, je ne l'ai pas vu; mais j'étais absolument gris, et à moins que Whyte ne m'eût adressé la parole, je ne l'aurais pas reconnu.

Calton. — Pourquoi le défunt était-il excité, quand il vous a rejoint à l'hôtel d'Orion ?

Moreland. — Je l'ignore. Il ne me l'a pas dit.

Calton. — De quoi avez-vous parlé ?

Moreland. — De toutes sortes de choses. De Londres principalement.

Calton. — Il ne vous a rien dit à propos de certains papiers ?

Moreland (surpris). — Non, rien.

Calton. — Etes-vous sûr ?

Moreland. — Tout à fait sûr.

Calton. — A quelle heure êtes-vous rentré chez vous ?